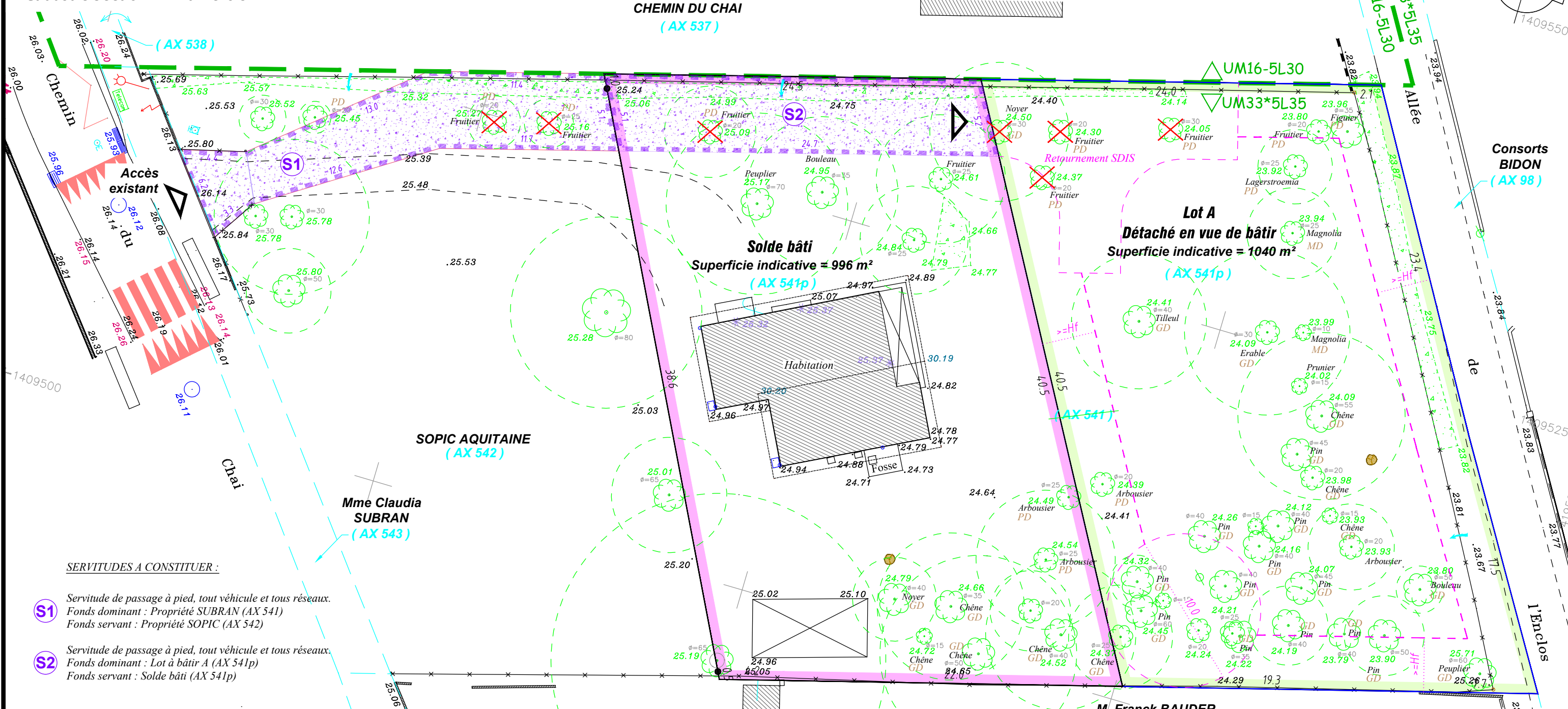


DPA10 : PLAN DU PROJET D'AMENAGEMENT

Option n°2

COPROPRIETE DU 21
CHEMIN DU CHAI
(AX 537)



SERVITUDES A CONSTITUER :

- S1** Servitude de passage à pied, tout véhicule et tous réseaux.
Fonds dominant : Propriété SUBRAN (AX 541)
Fonds servant : Propriété SOPIC (AX 542)
- S2** Servitude de passage à pied, tout véhicule et tous réseaux.
Fonds dominant : Lot à bâtir A (AX 541p)
Fonds servant : Solde bâti (AX 541p)

NOTA : Plan dressé au vu de la possession.
- Les distances périmétriques et les superficies ne seront définitives qu'après bornage périmétrique, divisoire et piquetage des alignements par les services concernés.
- La position des réseaux est donnée à titre indicatif et selon les indications de DT et du propriétaire des lieux et la position des émergences. La responsabilité de la Société ABAC GEO AQUITAINE ne peut pas être engagée sur le tracé de ces réseaux. Seuls des relevés après sondages réguliers permettraient de confirmer ces tracés.
- Le découpage ne tient pas compte d'éventuels réseaux souterrains qui n'ont pas pu être identifiés ou signalés par le propriétaire des lieux.

LEGENDE

- Borne O.G.E plastique existante.
- (A 191) Référence cadastrale.
- Application cadastrale figurative.
- Limite de lot.
- Contour de zone aedificandi.
- Clôture grillagée avec soubassement en plaques béton.
- Clôture grillagée.
- Arbres.
- PD Arbre de petit développement.
- MD Arbre de moyen développement.
- GD Arbre de grand développement.
- A abattre.
- Compteur d'eau.
- Compteur électrique.
- Regard de visite.